

ARRÊTÉ N°C24-06-41

MODIFIANT L'ARRÊTÉ N° C24-05-34 FIXANT LES DATES, LIEUX, EXAMINATEURS ET CONCEPTEURS DES ÉPREUVES D'ADMISSION AUX CONCOURS EXTERNE SUR TITRE AVEC ÉPREUVES, INTERNE AVEC ÉPREUVES ET AU 3^{ÈME} CONCOURS AVEC ÉPREUVES D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2^{ÈME} CLASSE SESSION 2023/2024

La Présidente du Centre de Gestion de Maine et Loire ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2006-1690 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-109 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2007 fixant le programme des matières des épreuves des concours pour le recrutement des adjoints administratifs territoriaux principaux de 2^{ème} classe ;

Vu le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1731 du 30 décembre 2009 modifiant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels de certains cadres d'emplois de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2007 fixant les équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique subordonnés à la possession de diplômes ou titres sanctionnant un niveau d'études déterminé relevant d'une formation générale ou de plusieurs spécialités de formation ;

Vu le schéma de coopération, de mutualisation et de spécialisation signée entre Centres de gestion des Pays de la Loire identifiant les missions communes à exercer au niveau régional ;

Considérant les besoins exprimés dans le cadre du recensement effectué auprès des collectivités affiliées des départements de Maine et Loire, de la Mayenne, de la Sarthe de la Vendée et de la Loire-Atlantique ;

Vu l'arrêté n° C23-07-47 en date du 18 juillet 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire portant ouverture des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-08-48 en date du 5 août 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des membres du jury des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-12-62 en date du 14 décembre 2023 établi par le centre de gestion de Maine et Loire

fixant le concepteur des concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et du 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C24-01-02 en date du 16 janvier 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des candidats admis à concourir suite aux demandes de reconnaissance de l'expérience professionnelle et de reconnaissance de l'équivalence de diplôme au concours externe d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C24-02-05 en date du 5 février 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté n° C24-02-06 en date du 5 février 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;

Vu le procès-verbal en date du 25 avril 2024 fixant les listes des candidats admissibles ;

Vu l'arrêté n° C24-04-27 en date du 25 avril 2024 établi par le centre de gestion de Maine et Loire fixant les listes des candidats admissibles aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;

Vu l'arrêté n° C24-05-05-34 fixant les dates, lieux, examinateurs et concepteurs des épreuves d'admission aux concours externe sur titre avec épreuves, interne avec épreuves et au 3^{ème} concours avec épreuves d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe ;

ARRÊTE

Article 1 : L'organisation de l'épreuve facultative d'interrogation orale portant sur le domaine choisi par le candidat des concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024, est établie ainsi qu'il suit :

Interrogation orale portant sur le domaine choisi par le candidat au moment de son inscription parmi les trois suivants : notions générales de droit public, notions générales de droit de la famille, notions générales de finances publiques.				
Date : le 29 mai 2024				
Lieu : Centre de Gestion de Maine et Loire, 9 rue du Clon 49000 Angers				
Liste des examinateurs et concepteurs (le cas échéant)				
NOM	PRÉNOM	POSTE	EMPLOYEUR	CONCEPTEUR
BERGÈRE	Christian	Directeur territorial	Centre de Gestion de Maine et Loire	
CHERON	Jean-Pierre	Attaché principal	Conseil départemental de Maine et Loire	X
EPINARD	Dominique	retraité de la fonction publique		X
GILBERT	Élodie	Attaché territorial	Centre de Gestion de Maine et Loire	
LAUBIER	David	Attaché principal	Centre de Gestion de Maine et Loire	
NEIL	Johanna	Attaché	Mairie de Seiches-sur-le-Loir	X
NICOLAS	Sophie	Attaché principal	Mairie de Verrières-en-Anjou	
PADIOLEAU	Christine	Attaché principal	Centre de Gestion de Maine et Loire	
PELLETIER	Pascal	Rédacteur territorial	Mairie de Chazé sur Argos	
TILLY	Nathalie	Attaché principal	Mairie de Bécon les Granits	

Article 2 : L'organisation de l'épreuve facultative écrite de langue vivante étrangère des concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024, est établie ainsi qu'il suit :

Épreuve écrite de langue vivante étrangère				
Date : le 21 mai 2024				
Lieu : Maine & Loire Habitat, salle Jean Sauvage au 10 rue du Clon 49000 Angers				
Liste des examinateurs et concepteurs (le cas échéant)				
NOM	PRÉNOM	POSTE	EMPLOYEUR	CONCEPTEUR
BOISSON	Séverine	Traductrice indépendante d'anglais		
LOPEZ RODRIGUEZ	Ana Maria	Professeur d'espagnol	Institut Municipal d'Angers	X
LUCIEN	David	Traducteur indépendant d'anglais et d'italien		X
MOUTYMBO	Emerick	Professeur d'allemand	Education nationale	X
MOUTYMBO	Claudine	Professeur d'allemand retraitée		

SERRA	Inès	Professeur d'espagnol	Institut
-------	------	-----------------------	----------

Article 3 : L'organisation de l'épreuve d'entretien d'admission des concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est modifiée ainsi qu'il suit :

Épreuve d'entretien			
Dates : les 25 et 26 juin 2024			
Lieu : Parc des expositions à Angers, route de Paris, 49044 Angers CEDEX 01			
Liste des examinateurs			
NOM	PRÉNOM	POSTE	EMPLOYEUR
AGATOR	Alain	Élu	Commune de Soulaines-sur-Aubance
ANTOINE	Jean-Pierre	Élu	Commune de Courchamps
BARRE	Amandine	Attaché principal	Conseil départemental de Maine et Loire
BERGÈRE	Christian	Directeur territorial	Centre de Gestion de Maine et Loire
BERTRON	Chrystel	Élue	Commune de Saint Barthélémy d'Anjou
BLANDIN	Frédéric	Attaché principal	Mairie de Saint-Melaine-sur-Aubance
BORDAGE	Véronique	Attaché principal	Conseil départemental de Maine et Loire
CARAES	Mauricette	Retraîtée de la fonction publique	
CHAPON	Dominique	Élu	Commune de Jarzé Villages
CHERON	Jean-Pierre	Attaché principal	Conseil départemental de Maine et Loire
CHESNEAU	Agnès	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Mairie d'Angers
CHIHAB	Stéfany	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	INSET – CNFPT
CULLERIER	Jean-François	Élu	Commune de Baugé-en-Anjou
DAUTEL	Didier	Administrateur territorial	Centre de Gestion de Maine et Loire
DELCROIX	Élisabeth	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Angers Loire Métropole
DELETRE	Alain	Élu	Commune d'Avrillé
DEVILLERS	Michèle	Élue	Commune de Bouchemaine
DEMANGE	Astrid	Attaché	Mairie de Corzé
EPINARD	Dominique	Retraité de la fonction publique	
GALVIN	Jennifer	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Conseil départemental de Maine et Loire
GUERY	Tony	Maire	Commune de la Ménitric
HOUDU	Natacha	Représentante CAP catégorie C	Mairie de Cheffes
IOGNA-PRAT	Pascal	Attaché principal	Communauté de Communes Loire Layon Aubance
LAUBIER	David	Attaché principal	Centre de Gestion de Maine et Loire
MARQUET	Elisabeth	Présidente du CDG 49	Centre de Gestion de Maine et Loire
MEREL	Thomas	Attaché	Mairie des Ponts de Cé
NEIL	Johanna	Attaché	Mairie de Seiches-sur-le-Loir
PELLETIER	Pascal	Rédacteur	Mairie de Chazé-sur-Argos
PLEYBER	Christophe	Attaché principal	Mairie d'Angers
PRIOU	Suzel	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	CCAS d'Angers
RABIN	Anthony	Attaché principal	Mairie de Brissac Loire Aubance
RABOUAN	Paul	Maire	Commune de Cornillé-les-Caves
RENAUDON	Véronique	Élue	Commune de Tiercé
STALL	Geneviève	Maire	Commune de Verrières-en-Anjou
VERGER	David	Rédacteur territorial	CNFPT

Article 4 : L'organisation de l'épreuve de bureautique des concours d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe est établie ainsi qu'il suit :

Épreuve de bureautique				
Dates : les 11 et 12 juin 2024				
Lieu : Lycée professionnel Paul-Émile Victor, 101 Rue des Roses, 49240 Avrillé				
Liste des examinateurs et concepteurs (le cas échéant)				
NOM	PRÉNOM	POSTE	EMPLOYEUR	CONCEPTEUR
CARRÉ	David	Agent de maîtrise	Lycée Paul Emile Victor	
CHESNEAU	Agnès	Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	Mairie d'Angers	
GRUAU	Patrick	Retraité consultant informatique		
LAUBIER	David	Attaché principal	Centre de Gestion de Maine et Loire	
LE FOLL	Eric	Ingénieur	Centre de Gestion de Loire Atlantique	X
NEUVILLE	Noémie	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	Mairie d'Avrillé	
PERLINSKI	Stanislas	Technicien	Centre de Gestion de la Sarthe	X
QUATELIVE	Stéphanie	Secrétaire de direction	Lycée professionnel Paul-Émile Victor	
VENARD	Elodie	Rédacteur	Mairie d'Angers	

Article 5 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers le 18 juin 2024

E. MARQUET
Présidente du Centre de Gestion

